

Que vous at dîses

Nous vous dîsons



Photo de Joëlle Brillon

Patrick GUICHEBAROU

Maire de Caupenne d'Armagnac

et les membres du Conseil Municipal

**ont le plaisir de vous inviter à la présentation
des vœux, suivie d'un apéritif dinatoire**

le dimanche 11 janvier 2026 à 12h00

Décembre 2025 n° 18

Edito du Maire



Au moment où j'écris ces quelques mots, notre pays traverse un véritable grand désordre politique. Et lorsque vous lirez ces lignes je ne sais pas si nous aurons un budget pour 2026.

La santé, la sécurité et le pouvoir d'achat restent les plus fortes inquiétudes chez nos concitoyens. Même si les municipalités apportent leurs moyens et leurs volontés dans ces domaines, il est bon de rappeler que ces compétences sont régaliennes et qu'il appartient à l'Etat d'assurer la sécurité et l'accès aux soins de nos compatriotes.

Cette crise politique majeure aura inévitablement des répercussions sur notre budget communal. Alors que nous construisons ce budget, nous ignorons encore quel sera le soutien de l'État, quelles dépenses supplémentaires seront imposées aux collectivités ou quel sera l'impact de certaines décisions qui pourraient retarder nos projets. C'est dans ce contexte, de plus en plus incertain, que la municipalité poursuit son travail au quotidien, au service de tous les Caupennois.

Cette année a été dure, nous avons traversé des moments difficiles pour beaucoup d'entre vous, cependant nous avons pu nous retrouver pour partager des moments agréables et conviviaux grâce à nos associations.

Dans ce numéro 18 du « Que vous at dites », nous faisons le point sur les actions menées par votre municipalité et notamment l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, document qui régira les règles de consommation d'espace jusqu'en 2032.

Dans l'attente de vous retrouver pour la cérémonie des vœux le 11 janvier, je vous souhaite au nom de la municipalité de retrouver un peu de sérénité et d'espoir pour l'avenir de notre pays et de notre commune et surtout une bonne et heureuse année 2026 pleine de joie, de bonheur et de santé.

Sommaire

Informations municipales

• Le Budget de la commune	P 1-3
• Les vœux janvier 2025	P 3
• L'école	P 4
• Les travaux de l'année :	
- La cuisine d'été	P 4
- L'accessibilité	P 5
- La cuisine de la salle Luis Ocaña	P 5
- L'atelier municipal	P 5
- Eglise du village	P 6
- Composteurs collectifs	P 6
- Route de Cantiran	P 6
• Les manœuvrées	P 7-8
• Bourse au permis	P 8
• Les chantiers jeunes	P 8-9
• Les commémorations	P 9-10
• Salon du bien être	P 10
• Octobre rose	P 11
• CCAS	P 11
• Forêt	P 11-12
• PLU	P 12-13
• Lotissement	P 13
• SICTOM	P 14
• Aloïs et Mallaury	P 15-16
• Conseillers Gers Numérique	P 17-18
• Arrêt du réseau cuivre	P 19
• Projet de territoire : enquête CCBA	P 19
• Informations diverses	
- Frelons asiatiques	P 20-21
- Moustiques tigres	P 21
- Bénévolat	P 21

La Vie associative

• Le Comité des Fêtes	P 22-23
• Le Foyer Rural	P 23-25
• Le Réveil Caupennois	P 25-26
• Les Papillons Jaunes	P 26-27
• La Société de chasse	P 27

Qui sont ces Caupennois

• Philippe DUPOUY	P 28-30
-------------------	---------

Etat civil

P 31

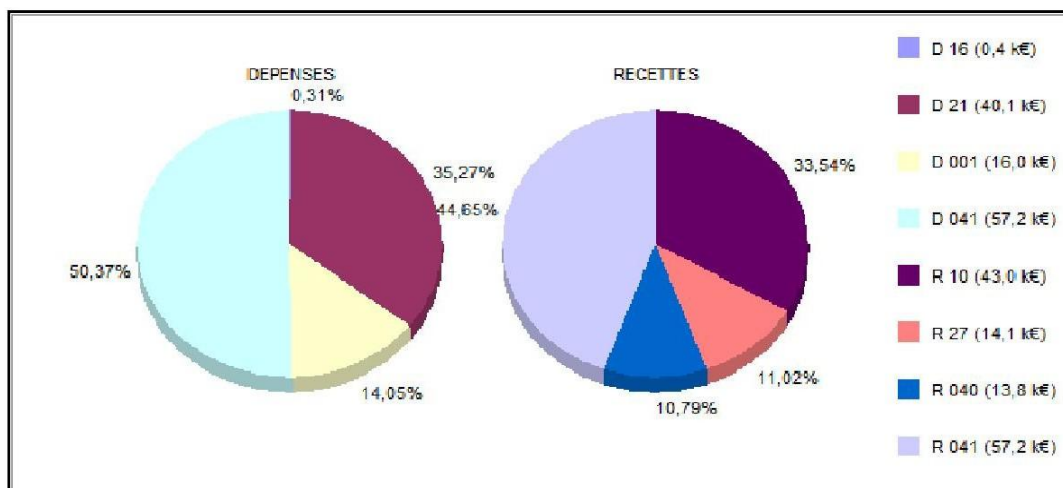


Informations Municipales

• Le budget de la commune

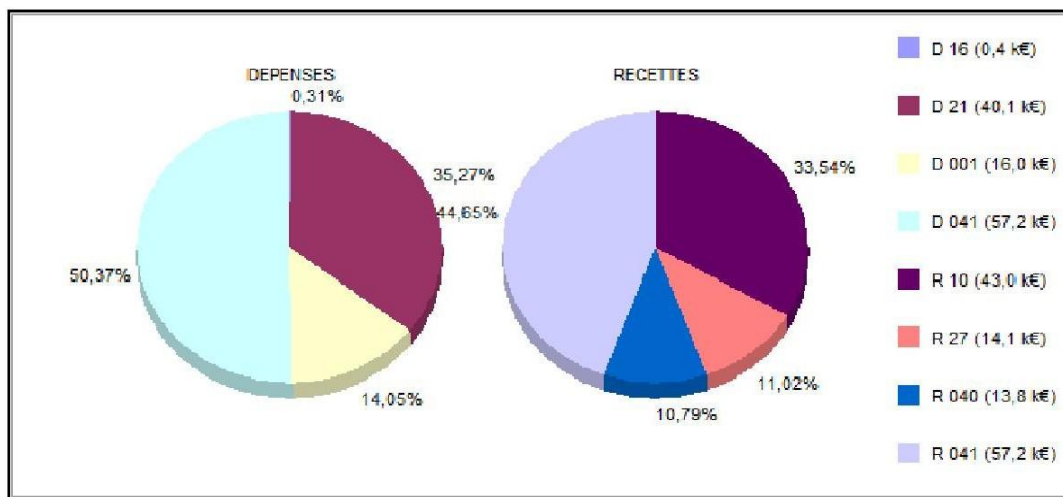
Bilan 2024 fonctionnement

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre d'investissement en dépense et recette - COMMUNE DE CAUPENNE ARMAGNAC - 2024



Bilan 2024 investissement

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre d'investissement en dépense et recette - COMMUNE DE CAUPENNE ARMAGNAC - 2024

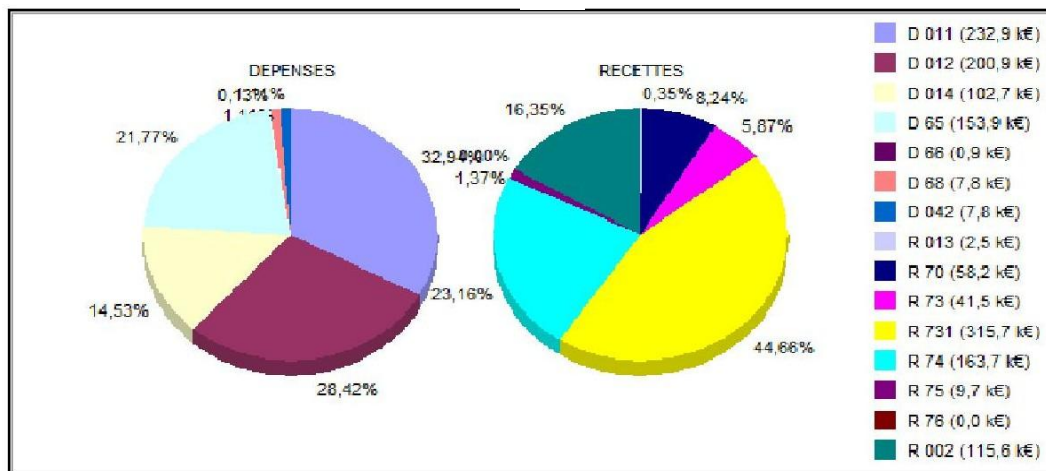


Informations Municipales

Prévisionnel 2025 fonctionnement

Vue d'ensemble prévisionnelle par chapitre de fonctionnement en dé

recette - COMMUNE DE CAUPENNE ARMAGNAC - BP - 2025

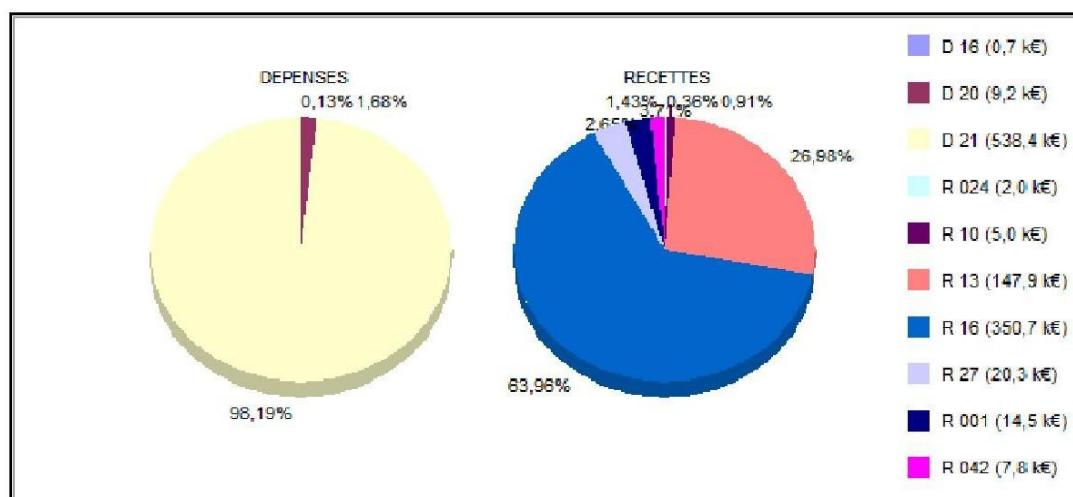


Dépenses prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	232 875,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	200 900,00
014	Atténuations de produits	102 703,00
65	Autres charges de gestion courante	153 854,00
66	Charges financières	900,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	7 826,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 826,00
	TOTAL DEPENSES	706 884,00

Recettes prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
002	Excédent de fonctionnement reporté	115 568,95
731	Impositions directes	315 705,00
74	Dotations et participations	163 707,00
75	Autres produits de gestion courante	9 665,00
76	Produits financiers	8,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	58 242,05
73	Impôts et taxes	41 488,00
	TOTAL RECETTES	706 884,00

Prévisionnel 2025 investissement

Vue d'ensemble prévisionnelle par chapitre d'investissement en dépense et recette - COMMUNE DE CAUPENNE ARMAGNAC - BP - 2025



Dépenses prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	700,00
20	Immobilisations incorporelles	9 200,00
21	Immobilisations corporelles	538 373,00
	TOTAL DEPENSES	548 273,00

Recettes prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
001	Excédent d'investissement reporté	14 543,21
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 826,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 978,79
13	Subventions d'investissement reçues	147 908,00
16	Emprunts et dettes assimilés	350 700,00
27	Autres immobilisations financières	20 317,00
	TOTAL RECETTES	548 273,00

Informations Municipales

Les subventions attribuées

COMMUNE DE CAUPENNE ARMAGNAC

Exercice 2025

Grand Livre Comptable de dépenses par article

Montants engagés et réalisés

Article 65748 : Autres personnes de droit privé

Budget Primitif :	7 600,00	Total Budget :	7 600,00	
Budget Supplémentaire :	0,00	Total Réalisé de l'exercice :	7 600,00	
R.A.R. :	0,00	Total Engagé + En cours :	0,00	
DM / VC :	0,00	Solde :	0,00	% de réalisation : 100,00 %

Article	Opérat	Date	Annee	N° Piece	N° Bord.	Tiers	Objet	TTC
65748		27/05/2025	2025	258	29	AIR CLUB ELUZA	SUBVENTION	150,00
65748		27/05/2025	2025	259	29	AMICALE DE L ECOLE DE RUGBY NOGARO PANJA	SUBVENTION	200,00
65748		27/05/2025	2025	260	29	ASS NOGAROLIENNE DES PARENTS D'ELEVES	SUBVENTION	100,00
65748		27/05/2025	2025	261	29	ASSOCIATION SPORTIVE LES MOUSQUETAIRES	SUBVENTION	100,00
65748		27/05/2025	2025	262	29	ATHLETIC NOGARO	SUBVENTION	200,00
65748		27/05/2025	2025	263	29	BANQUE ALIMENTAIRE DU GERS	SUBVENTION	100,00
65748		27/05/2025	2025	264	29	C L A N	SUBVENTION	250,00
65748		27/05/2025	2025	265	29	COMITE DES FETES DE CAUPENNE	SUBVENTION	2 000,00
65748		27/05/2025	2025	266	29	DON DU SANG	SUBVENTION	200,00
65748		27/05/2025	2025	267	29	ECOLE DE MUSIQUE DE NOGARO	SUBVENTION	450,00
65748		27/05/2025	2025	268	29	FONDATION 30 MILLIONS D AMIS	SUBVENTION	100,00
65748		27/05/2025	2025	269	29	FOYER RURAL DE CAUPENNE	SUBVENTION	800,00
65748		27/05/2025	2025	270	29	LIGUE CONTRE LE CANCER	SUBVENTION	100,00
65748		27/05/2025	2025	271	29	PANJAS ATHLETIC CLUB	SUBVENTION	200,00
65748		27/05/2025	2025	272	29	PAPILLONS JAUNES	SUBVENTION	500,00
65748		27/05/2025	2025	273	29	PARENTS D'ELEVES	SUBVENTION	150,00
65748		27/05/2025	2025	274	29	PARLEM TV	SUBVENTION	100,00
65748		27/05/2025	2025	275	29	RESTAURANTS DU COEUR	SUBVENTION	100,00
65748		27/05/2025	2025	276	29	REVEIL CAUPENNOIS	SUBVENTION	800,00
65748		27/05/2025	2025	277	29	SOCIETE DE CHASSE DE CAUPENNE	SUBVENTION	800,00
65748		27/05/2025	2025	278	29	SOUVENIR FRANCAIS	SUBVENTION	100,00
65748		27/05/2025	2025	279	29	UNION MUSICALE NOGAROLIENNE	SUBVENTION 2025	100,00
Total réalisé								7 600,00
Total Article 65748								7 600,00

• Les vœux janvier 2025

Les Caupennois et Caupennoises se sont retrouvés nombreux le dimanche 12 janvier 2025 pour assister aux vœux de Patrick Guichebarou, maire, et du conseil municipal. Le buffet préparé par Franck Bessagnet et son équipe a été très apprécié. La galette des rois, offerte par Aloïs et Mallaury, d'un diamètre de 80 cm, très succulente, a été partagée pour vous régaler.



Informations Municipales



Les Caupennois venus nombreux aux vœux

• L'école

Les effectifs du Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire du Bas Armagnac sont stables avec 117 élèves qui ont fait la rentrée de l'année scolaire 2025-2026, soit un rapport Effectifs par Classe de 18,8.

Les 31 élèves caupennois, soit 38% de l'effectif global, sont répartis dans les écoles de Caupenne, Mormès, Magnan, Monlezun et Laujuzan, aucun n'étant affecté à l'école de Monguilhem pour des raisons de transport.

A partir de la rentrée scolaire 2025, des réformes importantes ont été mises en place pour renforcer les savoirs fondamentaux et assurer l'égalité des chances. Les programmes, de la maternelle au CM2, ont été revus pour se concentrer sur les compétences essentielles, telles que lire, écrire, compter et comprendre.

La municipalité s'emploie à maintenir notre école. Cependant l'impossibilité de proposer de nouveaux terrains à bâtir ainsi que la baisse de natalité dans notre secteur géographique laisse présager des suppressions de classes dans les années futures.

• Les travaux de l'année

- La cuisine d'été



La cuisine d'été est terminée, la municipalité a créé cet agrandissement afin d'améliorer les conditions d'hygiène et de travail pour les associations qui utilisent cette salle pour les évènements estivaux. Nous sommes persuadés que ce lieu sera un espace de rencontre et de convivialité.

Informations Municipales

- L'accessibilité



Les travaux de l'aménagement de la place de l'Ecole et des toilettes publiques ont généré de nombreux désagréments pendant cet automne. Cependant ceux-ci étaient obligatoires pour répondre aux normes de sécurité et d'accueil des personnes à mobilité réduite. Celles-ci pourront profiter des mêmes voies de circulation et accéder de façon autonome à tous les lieux de cette place.

- La cuisine de la salle Luis Ocaña



Les éléments de la cuisine de la salle Luis Ocaña ont été remplacés par des tables et armoires en inox afin d'améliorer les conditions d'hygiène et d'entretien de cette pièce. Le rangement de la vaisselle et la praticité des locaux ont été améliorés. L'évacuation des fumées a été modifiée afin d'être conforme aux règles de sécurité.

- L'atelier municipal



L'espace Philippe Lassis a été couvert et bardé afin de pouvoir profiter de ce lieu par tous les temps, tout en lui conservant son aspect lumineux, accueillant et ouvert vers l'extérieur

Informations Municipales

- Eglise du village



Elle a été entièrement repeinte par l'entreprise Battaglia.

D'importants moyens techniques ont été nécessaires pour atteindre la nef. Les carreaux usagés de l'allée centrale ont été remplacés par l'entreprise Massarotto, l'ambon (pupitre) et le siège de l'officiant étaient détériorés, de nouveaux ont été fabriqués par Mr Fabien Peyret.

Enfin le Chemin de croix a été préparé et peint par les bénévoles des manœuvres et la touche finale a été apportée par Mme Marie Dular.

La municipalité les remercie tous pour cet embellissement très apprécié.

- Composteurs collectifs

Afin de répondre à la réglementation sur la réduction des déchets, des composteurs ont été positionnés devant la salle Luis Ocaña, côté cuisine. Nous invitons les habitants, ne possédant pas de composteurs individuels, à les utiliser. Le mode d'emploi est affiché sur place.



- Route de Cantiran

Le hameau de Cantiran s'est étoffé. En effet plusieurs maisons individuelles ont été construites ces dernières années. Les riverains ayant consenti de céder une partie de leur terrain à la commune pour l'euro symbolique, la municipalité a confié au service voirie de la Communauté de Communes du Bas Armagnac le revêtement de ce chemin qui desservira désormais 10 résidences.



Informations Municipales

• Les manœuvres



La distribution des tâches et le petit déjeuner avant le départ

Les manœuvres 2025 se sont déroulées les 8 mars, 19 avril, 17 mai et 14 juin avec une participation plus importante (de 20 à 28 bénévoles par samedi) ce qui a permis de mener plusieurs chantiers :

- Changer le plancher du clocher de l'église St Martin
- Poser un bardage aux fenêtres du clocher et déplacer le bénitier de l'église St Martin
- Nettoyer et entretenir le chemin de croix de l'église St Martin
- Améliorer le passage sur le ruisseau du Hartané à Lasbarthètes
- Construire la boîte à lire
- Démolir les placards de la cuisine de la salle Luis Ocaña



Les divers chantiers effectués



Informations Municipales

La manœuvre du 8 mars s'est terminée par un apéritif offert par le Foyer Rural et celle du 14 juin, la dernière journée, s'est terminée par un repas sur le parvis de l'église de Cantiran.



L'apéritif offert par le Foyer rural



La dernière journée clôturée par un repas

La municipalité remercie tous ces participants pour leur implication, permettant ainsi de réaliser des travaux qu'elle ne pourrait accomplir faute de professionnels disponibles.

• Bourse au permis

La municipalité a institué depuis 2019 une aide de 500€ pour l'obtention du permis de conduire aux jeunes Caupennois.

Cette année, sept adolescents ont déposé leur demande auprès de la mairie. Certains ont déjà effectué les 35 heures de travail de contrepartie dans le cadre des manœuvres ou dans l'encadrement des chantiers jeunes.

Ces heures d'intérêt général ont permis à certains de mieux connaître le territoire de notre commune et son fonctionnement.

Encore une fois nous avons constaté un comportement respectueux et enthousiaste pour coopérer, ce qui les aide à se comprendre eux-mêmes mais aussi les autres.

Nous les remercions de cet exemple de citoyenneté.

• Les chantiers jeunes

Les chantiers jeunes 2025 se sont déroulés du 7 au 18 juillet. Les travaux réalisés cette année par les 8 jeunes Caupennois ont été nombreux et variés.

Voici la liste des travaux effectués :

- Cirer les carreaux rouges des églises d'Espagnet et Cantiran
- Entretien des abords des églises
- Ranger et nettoyer l'école
- Gratter et enlever la mousse des toits des lavoirs
- Entretien des abords du village
- Entretien des lavoirs et des abords
- Destruction de la haie de leyland du parking de la salle Luis Ocaña
- Entretien des panneaux d'adressage
- Nettoyer les abords des emplacements des containers du SICTOM sur toute la commune.
- Construire le bardage des containers de la salle Luis Ocaña
- Poser et peindre la boîte à lire
- Tailler les haies des cimetières d'Espagnet et du village
- Repeindre les bancs de la place du village
- Etaler du granulat calcaire de Bougue sur le parking du village

Informations Municipales

Merci à Maël, Maxime, Alexis, Chloé, Amelia, Célia, et les deux Maxence pour leur assiduité et leur investissement.



Ils ont été encadrés par Marianne, Emma, Marguerite, Justine, Annabelle et Dorian qui ont bénéficié de la bourse au permis de conduire mais aussi par Thierry, Véronique, Laurence et les conseillers disponibles, merci à eux pour leur vigilance et leur communication adaptée. Encore une belle expérience de partage, de transmission de connaissances et de valeurs.

• Les commémorations

Le 8 mai



Sous un soleil de printemps, les Caupennois se sont déplacés très nombreux pour commémorer le 80^{ème} anniversaire de la victoire de 1945. Cette commémoration est à la fois un acte de Mémoire, de reconnaissance et un symbole d'espoir pour l'avenir, soulignant l'importance de la Paix et de l'unité en Europe et dans le monde.

Le 11 novembre



En ce mois de novembre très doux, pour la commémoration du 107^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918, les Caupennois étaient une fois de plus bien nombreux pour écouter le message de

Informations Municipales

Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants.

Nous remercions les pompiers et l'harmonie musicale de Nogaro pour leur présence lors de ces deux cérémonies.

• Salon du bien-être

Le deuxième salon du Bien-Être a eu lieu le 12 avril 2025. Cette année ont été accueillis 42 participants : 26 thérapeutes, 14 producteurs et créateurs locaux, 2 food trucks.



Le mot des deux organisatrices Aurélie Delebart et Yolande Saubois :

« Ce fut une magnifique journée ensoleillée accompagnée par la bienveillance et la sérénité, où chacun, à sa juste place, a pu découvrir d'un côté de stand des personnes à l'écoute, distillant des conseils avec générosité, et de l'autre côté, des visiteurs curieux ou impatients d'échanger sur des sujets leur tenant à cœur ou de questionner sur l'intérêt de telle ou telle thérapie.

Bien sûr nous remercions Patrick Guichebarou notre maire, pour son aide, le conseil municipal pour le prêt de la salle, Josiane Ortéga pour la rédaction de l'article, merci aux responsables des associations d'avoir répondu à notre invitation, merci aux exposants et à tous les visiteurs et tout particulièrement à vous les Caupennois qui vous êtes déplacés. Merci à chacun de vous, sans qui ce salon ne pourrait exister.

Le 18 avril 2026, nous accueillerons davantage d'exposants, aussi nous espérons vous revoir et voir encore plus de visiteurs que cette année bien que pour notre plus grand bonheur, nous ayons enregistré plus d'entrées que lors de notre 1^{ère} édition dont le nombre était déjà fort intéressant. »

Informations Municipales

• Octobre rose



Pour sa 5^{ème} édition, la commune de Caupenne a organisé une marche pour Octobre Rose, en étroite collaboration avec le club de marche de Nogaro. Trois parcours : 5, 9 et 13 km, étaient proposés aux marcheurs qui sont venus très nombreux. Avec une participation de 5€ par marcheur, c'est 110 € qui ont été récoltés et remis à la Ligue contre le cancer.

Au retour, la municipalité a offert le verre de l'amitié, très apprécié par chacun.



Les marcheurs sont venus soutenir Octobre Rose.

• CCAS



Les conseillers municipaux ont distribué 100 coffrets de Noël aux personnes de plus de 65 ans, résidants dans la commune ou pensionnaires des différents Ehpad du territoire. Ces coffrets élaborés par des producteurs locaux sont un gage de reconnaissance envers nos aînés qui apprécient cette attention particulière. En effet certains ne pouvant plus se déplacer se sentent de plus en plus isolés, nous espérons qu'ils apprécieront ce geste.

• Forêt

La gestion de notre forêt communale et des territoires naturels qui lui sont associés est devenue une affaire de société concernant tous les citoyens que nous sommes. et votre municipalité y apporte une grande attention.

Informations Municipales

Le changement climatique, la préservation et l'amélioration de la biodiversité, mais aussi le besoin de produire du bois, matériau renouvelable par essence, nous incitent tous à être plus vigilants, plus performants au quotidien dans ce domaine.

Les services de l'ONF sont là pour nous accompagner dans cette gestion, à partir des documents de gouvernance qui entourent nos forêts communales, et en utilisant les éléments les plus récents de la connaissance scientifique.

En 2025 notre forêt a augmenté de 2ha36 suite à un achat de deux parcelles à Lasbarthètes et à la Courrière. L'ensemble des bois communaux a été entretenu par nos soins et notre matériel. Les chemins forestiers et les abords de celles-ci sont accessibles à tous afin de pouvoir profiter de ce patrimoine inestimable.

Soyons tous attentifs à nos milieux naturels forestiers pour assurer leur transmission en bon état aux générations futures tout en nous assurant de leurs bienfaits actuels.

• PLU

Le projet du Plan Local d'Urbanisme de la commune à l'horizon 2040, arrêté le 27 juin 2025, a été présenté en commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF) le 2 octobre 2025. Celle-ci a donné un avis favorable à l'unanimité.

Au travers de ce projet les élus de Caupenne d'Armagnac se sont fixé trois objectifs :

- Assurer et favoriser un développement qualitatif

Le projet vise à accueillir une population nouvelle tout en contenant l'étalement urbain, en priorisant la densification de secteurs déjà urbanisés. Ce développement vise aussi à pérenniser et à diversifier les équipements et services existants. Aussi, la commune ambitionne d'accueillir 14 nouveaux habitants à l'horizon 2040 et de produire 12 logements supplémentaires pour répondre à ce gain démographique. Ces objectifs s'appuieront sur une utilisation des potentiels de densification et de restructuration déjà disponibles dans le tissu urbain du bourg : le lotissement communal et certains hameaux les mieux desservis par les réseaux, la commune ayant déjà connu depuis 2021 une consommation d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (ENAF) supérieure aux objectifs de sobriété foncière définis dans le Schéma de cohérence Territoriale de Gascogne (ScoT). Le projet tiendra compte des différentes contraintes liées aux risques et aux servitudes ainsi qu'aux différents réseaux pour organiser le développement communal. Par ailleurs, la volonté municipale est également de préserver et de valoriser le patrimoine bâti et paysager, en conservant la qualité architecturale du centre bourg par la mise en place de dispositions adaptées dans le règlement écrit et en veillant à maintenir et à mettre en valeur le paysage communal via la préservation du petit patrimoine bâti et l'identification d'une frange urbaine marquant une transition entre les espaces urbains et agro-naturels. Le projet vise également à organiser les mobilités, notamment dans les futures zones à urbaniser, en veillant à favoriser le développement des mobilités douces, relier les futures zones constructibles à l'existant via l'inscription de la réalisation d'aménagements dans les Opérations d'Aménagement et de Programmation (OAP) mais aussi par la gestion de la problématique du stationnement autour des équipements publics existants et dans l'aménagement des futures zones à urbaniser. Enfin, la volonté communale est aussi de maintenir et de conforter les équipements publics éducatifs et de loisirs pour renforcer le lien et la cohésion sociale.

- Préserver et développer le secteur économique et touristique local

En lien avec l'accueil de nouvelles populations, la municipalité souhaite développer les possibilités d'emploi sur place. Le projet vise à maintenir et à renforcer les activités existantes en confortant la zone d'activités du circuit automobile de Nogaro et en prenant en compte les autres activités économiques implantées sur le territoire, dont la scierie. L'agriculture sera aussi accompagnée par

Informations Municipales

la préservation des terres agricoles et la prise en compte des contraintes liées à l'activité agricole, tout en favorisant la diversification des exploitations. La valorisation des activités touristiques est aussi encouragée comme vecteur de diversification économique, en confortant les sites importants du territoire tels que le Château d'Izaute, le circuit automobile et l'aérodrome de Nogaro ainsi que les gîtes et l'agro-tourisme.

- Un territoire rural et préservé avec un cadre de vie de qualité

La volonté communale est de maintenir un cadre de vie qualitatif par la mise en œuvre d'un projet durable. Ainsi, il vise à éviter l'urbanisation des secteurs présentant des enjeux de conservation forts, de protéger les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques identifiés, à concevoir des OAP durables intégrant et préservant les éléments de paysage relevés dans le diagnostic ainsi qu'à protéger tous les éléments végétaux remarquables identifiés sur le territoire (arbres remarquables, haies et alignements d'arbres). Le projet cible également la préservation de la ressource en eau via la protection de zones humides et des cours d'eau, la priorisation de l'urbanisation sur les secteurs où l'assainissement autonome peut être réalisé et l'intégration de la gestion des eaux pluviales au projet de développement, notamment dans l'élaboration des OAP.

Enfin, le projet vise à prendre en compte les risques et nuisances, en évitant l'urbanisation des secteurs exposés à des risques prévisibles ainsi qu'en anticipant et atténuant les effets du changement climatique, via le maintien des ilots de fraîcheur et la végétalisation des ilots de chaleur identifiés.

Malheureusement ce projet ne mobilise pas de nouveau foncier en extension, la commune dépasse déjà dans l'absolu l'enveloppe maximale allouée arithmétiquement jusqu'à l'horizon 2030 dans le cadre du SCoT. Le conseil municipal regrette que ces choix n'aient pas été discutés et partagés à l'échelon intercommunal entre les communes de niveau 5 afin de permettre à chacune d'entre elles de se développer selon ses besoins et ses projets.

L'enquête publique s'est déroulée du 20/11/2025 au 22/12/2025. Celle-ci était organisée et supervisée par un commissaire enquêteur, Mr André MARTIN, désigné par le tribunal administratif de Pau. Il a reçu les observations du public, et il a rédigé un rapport d'enquête.

Le conseil municipal devra se réunir dans les tous premiers jours de janvier afin de statuer sur ces observations.

• Lotissement

Tous les lots du lotissement sont vendus.

A ce jour, deux maisons sont en construction et sept sont occupées.



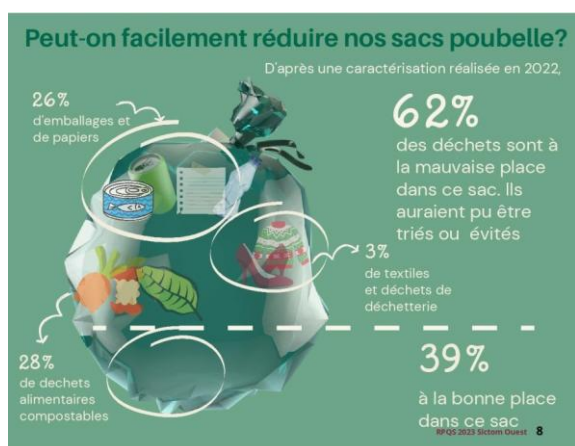
Informations Municipales

• SICTOM

Afin de réduire les déchets ménagers et face aux contraintes réglementaires, techniques et financières, il devient impératif de repenser nos modes de consommation et de gestion des ordures. Parmi les solutions les plus prometteuses, le compostage s'impose comme une pratique simple, écologique et accessible à tous. En valorisant les déchets organiques (épluchures, restes alimentaires, marc de café...), le compostage permet de réduire significativement le volume des ordures ménagères, tout en produisant un engrais naturel et riche pour nos sols.

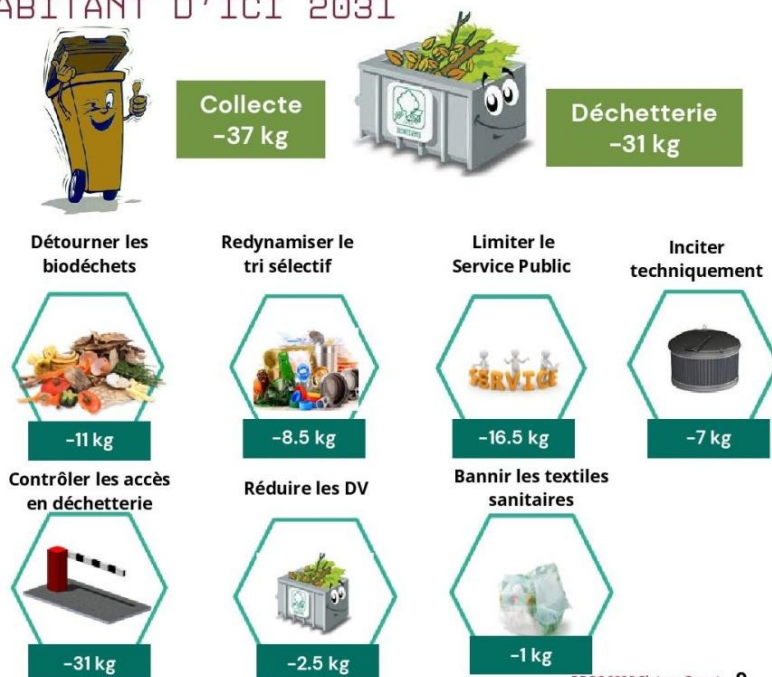
Le SICTOM OUEST et les collectivités adhérentes, conscientes de ces enjeux, multiplient les initiatives pour encourager cette pratique : mise à disposition de composteurs individuels ou collectifs, campagnes de sensibilisation, accompagnement des habitants. Ces efforts s'inscrivent dans une politique plus large de réduction des déchets, qui vise à responsabiliser chaque citoyen et à promouvoir l'économie circulaire.

La réussite de cette transition dépend de notre capacité collective à modifier nos habitudes. Trier ses déchets, composter, consommer moins et mieux : autant de gestes simples mais essentiels. Au-delà de leur efficacité environnementale, ces actions contribuent à créer un lien nouveau entre l'homme et la nature, fondé sur le respect et la durabilité.



Il est temps de transformer nos poubelles en ressources, et nos déchets en richesses.

POTENTIEL DE DÉTOURNEMENT PAR HABITANT D'ICI 2031



Aloïs et Mallaury habitent au quartier de Cantiran, à Caupenne d'Armagnac. Parents de trois enfants, ces boulangers-pâtisseries, installés dans la boulangerie de la Rue Nationale à Nogaro, collectionnent les prix !

En janvier 2024, ils participent aux concours organisés par le Syndicat des boulangers du Gers à Auch. Ils obtiennent le 1er prix « galette des rois » puis en mars, à Auch toujours, ils gagnent le 1er prix dans la catégorie « baguette traditionnelle française » et le 2^e prix dans la catégorie « croissant beurre ». Des récompenses venant couronner un travail de qualité.



Chez Aloïs et Mallaury, rue Nationale, à Nogaro



Mallaury et Aloïs dans leur boulangerie avec leur diplôme

Bien évidemment, impossible de s'arrêter en si bon chemin, Aloïs et Mallaury repartent donc, le 17 octobre 2024, à Perpignan pour participer au concours régional Occitanie de la galette aux amandes. Un nouveau succès pour Aloïs et Mallaury en terre ariégeoise, une troisième place méritée.

Et ce début d'année, le 15 janvier, dans les salons de la préfecture, les artisans de la Fédération départementale des artisans boulangers et boulangers-pâtisseries du Gers ont apporté la galette (sans fève, tradition républicaine oblige) à Alain Castanier, préfet du Gers. Une tradition nationale et gersoise qui se perpétue depuis de très nombreuses années. Cette année 2025, l'énorme galette a été préparée durant 3 jours par la boulangerie chez Aloïs et Mallaury à Nogaro.



Préfecture du Gers : la galette républicaine

Mais, une fois de plus pourquoi s'arrêter là ? Sélectionné pour le concours régional de la baguette de tradition à Perpignan, grâce à son 1er Prix à Auch, Aloïs remporte le 2e Prix de la baguette de tradition française au niveau de l'Occitanie, ce qui le sélectionne automatiquement pour la Finale nationale.

Mallaury



Diplôme du Département du Gers et Diplôme de la Région Occitanie de la meilleure baguette traditionnelle

Le concours national a eu lieu du 6 au 8 mai 2025 sur le parvis de Notre-Dame de Paris. Il faut faire 40 baguettes avec une farine inconnue. Aloïs échoue, à très peu de points du 3^e, sur 21 participants. Un magnifique résultat !



Aloïs lors de la finale nationale, sur le parvis de Notre Dame, à Paris

À noter que l'on peut voir les trophées exposés dans la vitrine du magasin.

La priorité d'Aloïs et Mallaury est de satisfaire la clientèle. C'est manifeste, quand on voit l'assortiment de gourmandises proposé ainsi que les tables et les chaises placées à l'extérieur du magasin pour permettre aux clients et passants de faire une pause café-gâteau.



Un beau couple, une belle passion : le pain, les viennoiseries, les pâtisseries, le chocolat et... les succès !

• Conseillers Gers Numérique



Les Conseillers Gers Numérique sont des professionnels formés pour vous accompagner gratuitement vers l'autonomie numérique.

Des permanences individuelles pour enrichir vos compétences numériques

Les Conseillers Gers Numérique vous accompagnent en rendez-vous individuels et veillent à ce que vous vous sentiez plus à l'aise avec l'outil informatique et l'environnement numérique.

Vous avez une question précise, besoin d'un suivi approfondi ou simplement envie de découvrir le numérique, les Conseillers Gers Numérique vous apprennent à :

- **Naviguer sur internet**
- **Prendre en main un équipement** (smartphone, tablette, ordinateur...)
- **Utiliser des outils numériques** (mails, traitement de texte, applications...)
- **Gérer des contenus numériques** (photos, vidéos, documents...)
- **Réaliser seul des démarches administratives en ligne** (déclaration d'impôts, modification d'adresse, changement de carte grise, etc...)

" Notre objectif : vous faire progresser et devenir plus autonome en informatique grâce à nos ateliers collectifs ou nos RDV individuels."

Des ateliers collectifs pour découvrir de nouveaux usages et outils

Nos Conseillers Gers Numérique organisent également des ateliers thématiques :

- **Les bonnes pratiques sur Internet, la prise en main d'outils et de logiciels, le numérique responsable, la cybersécurité, les fake-news...**
- **Accompagnement à la parentalité numérique**
- **Cafés IA et nouveaux logiciels**
- **Reconditionnement de matériel et utilisation de logiciels libres**

■ Les conseils de nos experts

Adoptez les bons réflexes pour un usage sûr, simple et efficace du numérique au quotidien :

■ Protégez vos comptes

Utilisez des mots de passe forts, différents pour chaque service, et activez la double authentification dès que possible.

■ Soyez vigilant face aux arnaques

Méfiez-vous des e-mails ou messages vous demandant des informations personnelles ou bancaires. Ne cliquez pas sur les liens douteux.

■ Mettez à jour vos appareils

Installez régulièrement les mises à jour de sécurité sur vos ordinateurs, smartphones et tablettes.

■ Sauvegardez vos données

Photos, documents, contacts... Pensez à faire des copies sur un disque dur externe ou dans un cloud sécurisé.

■ Maîtrisez vos usages numériques

Apprenez à mieux gérer votre temps d'écran, à bien paramétrer vos réseaux sociaux et à reconnaître les fausses informations.

■ Adoptez un numérique plus responsable

Évitez d'imprimer systématiquement, fermez les onglets inutiles et recyclez vos vieux équipements informatiques.



Besoin d'aide ?

Nos conseillers numériques sont là pour vous accompagner, quel que soit votre niveau, partout dans le Gers.

Où trouver les Conseillers Gers Numérique ?

Ils sillonnent le Gers et se rendent toutes les semaines au plus près des Gersoises et des Gersois, dans des Communautés de Communes, Mairies, Maisons France Services, collèges, médiathèques, associations...

Comment prendre rendez-vous ?

Contactez la structure d'accueil du Conseiller Gers Numérique la plus proche de chez vous et prenez rendez-vous pour un accompagnement gratuit.

L'agenda des permanences et les contacts des structures sont à retrouver sur gersnumerique.fr

Gers Numérique est un acteur majeur de la démarche départementale d'inclusion numérique aux côtés de la Préfecture du Gers. Retrouvez la feuille de route et les actions à venir sur gersnumerique.fr

Contact & informations

☎ 05 31 00 46 90

✉ conseillersnumeriques@gersnumerique.fr

Gers Numerique.fr

• Arrêt du réseau cuivre

Dès 2019 Orange a annoncé sa volonté de fermer le réseau cuivre à l'horizon 2030, le plan de fermeture du cuivre a été mis en consultation publique par l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) en février 2022. Au 31 janvier 2026, plus aucune offre sur support cuivre ne sera commercialisable et donc plus aucun client ne pourra commander un service cuivre. Les services sur réseau cuivre seront arrêtés en 2029.

Nous vous invitons à contacter votre opérateur afin qu'il vous propose une solution pour basculer vers un autre modèle de raccordement.

• Projet de territoire : enquête CCBA

La Communauté de communes du Bas-Armagnac réalise une enquête auprès de l'ensemble de sa population. Cette enquête permettra de répondre au mieux à vos besoins et à vos attentes, et permettra de développer des actions visant à améliorer la vie de l'ensemble des habitants. Ce questionnaire est anonyme et individuel. Y répondre vous prendra cinq minutes.



Communauté de communes du
BAS-ARMAGNAC

**Enquête auprès
de la population**
Du 15 décembre 2025
au 19 janvier 2026

PROJET DE TERRITOIRE
Construisons ensemble le
projet de demain, votre avis
nous intéresse !

Le formulaire en ligne est
disponible via ce QR code :

Disponible en ligne sur notre site internet
et en version papier à France Service, à
la Maison de Santé de Nogaro, à la
mairie du Houga, et au Centre médical
de Manciet



Informations Municipales

• Informations diverses

• Frelons asiatiques

Habitants de Caupenne d'Armagnac : mobilisons-nous contre le frelon asiatique !

Le frelon asiatique, également appelé *Vespa velutina*, est un véritable fléau pour la biodiversité et la santé publique. En tant qu'espèce invasive, il s'attaque principalement aux abeilles, affaiblissant nos écosystèmes, mais peut également représenter un danger pour les personnes, notamment en cas de nid à proximité des habitations.



Nous avons tous un rôle à jouer pour limiter sa prolifération !

Quand piéger ?

Le piégeage de printemps est essentiel, car c'est à cette période que les reines fondatrices sortent d'hibernation pour créer de nouveaux nids.

⇒ Période idéale : de fin février à fin mai, en fonction des températures (plus tôt si l'hiver a été doux). Un piège au printemps peut permettre de capturer une reine avant qu'elle ne fonde un nid, évitant ainsi la naissance de plusieurs milliers de frelons.

Comment fabriquer un piège simple et efficace ?

Vous pouvez créer un piège avec des matériaux de récupération :

- Matériel : une bouteille en plastique vide (1,5 l ou 2 l)
 - un cutter
 - du fil de fer ou une ficelle
 - un appât
- Etapes : 1- Coupez le haut de la bouteille juste en dessous du goulot.
2- Retournez la partie supérieure comme un entonnoir dans la base de la bouteille.

Quel appât utiliser ?

Voici un mélange efficace, peu attractif pour les abeilles :

- 1/3 de bière brune
- 1/3 de sirop de cassis ou grenadine
- 1/3 de vin blanc (le vin blanc repousse les abeilles)

Renouvelez l'appât tous les 10 à 15 jours.

Où placer le piège ?

Installez les pièges dans : les jardins
les vergers
les haies
près des composteurs ou zones abritées

Veillez à le mettre à l'abri du vent et de la pluie, à environ 1,5 mètre du sol,

Important :

Ne piégez pas en été ou en automne sans contrôle : cela pourrait capturer des insectes utiles.

Retirez les pièges à partir de juin pour ne pas nuire à la faune non ciblée.

Ne pas utiliser de poison.

En cas de nid visible, contactez un professionnel pour la destruction

Informations Municipales

Comment différencier les deux espèces ?

Frelon asiatique (*Vespa velutina*)

Corps noir avec un anneau orange
Pattes jaunes à l'extrémité
Plus petit que le frelon européen
Vole souvent en cercle autour des ruches

Frelon européen (*Vespa crabro*)

Corps brun/jaune
Pattes brunes
Plus grand
Moins agressif envers les abeilles



Une action collective pour un impact réel

La commune encourage chaque foyer à installer au moins un piège pendant le printemps. Plus nous serons nombreux à agir, plus nous pourrons réduire la prolifération des nids dans notre environnement. Des pièges peuvent également être mis à disposition par la mairie, n'hésitez pas à vous renseigner.

➡ **Ensemble, protégeons nos abeilles, nos cultures, et notre tranquillité !**

• Moustiques tigres

A Caupenne d'Armagnac, la présence du moustique tigre devient une préoccupation grandissante pour les habitants. Avec des étés de plus en plus chauds et humides, ce petit insecte, originaire d'Asie, trouve désormais dans le Gers un environnement idéal pour se multiplier. Les autorités locales appellent à la vigilance : vider les points d'eau stagnante, entretenir les jardins et signaler toute prolifération inhabituelle. Plusieurs résidents ont remarqué une hausse des piqûres, plus agressives en fin de journée, ce qui perturbe le quotidien et inquiète quant aux risques sanitaires potentiels. Malgré tout, des actions de prévention sont menées régulièrement dans la commune. L'objectif est de limiter la propagation tout en informant la population. A Caupenne d'Armagnac, chacun peut contribuer à réduire la présence du moustique tigre par des gestes simples mais essentiels.

• Bénévolat

Françoise Cagnin propose toujours aux habitants du village de les aider dans leurs démarches administratives (changement d'adresse, aide énergétique, dossiers invalidité ou retraite, prise de rendez-vous chez un spécialiste, etc...)

Contact : Mme CAGNIN Françoise
9, Route de Jouanelle
32110 Caupenne d'Armagnac
Tél : 06 89 56 45 02

La vie associative

- **Le Comité Des Fêtes**

Les 20 ans du Comité des Fêtes : des célébrations réussies !

Cette année, pour les 20 ans du Comité des Fêtes, notre village a vibré au rythme d'un programme festif et varié qui a rassemblé petits et grands.



Les festivités ont débuté avec un tournoi de volley-ball très disputé, où 16 équipes se sont affrontées avec enthousiasme. Une fois encore, c'est l'équipe des « Gisèle » qui a remporté le trophée, confirmant leur belle domination.

Le vendredi soir, la soirée tapas a dû faire face à une petite averse, mais l'ambiance est restée au top grâce au groupe de rock LES POR QUE NO, qui a su faire danser les participants malgré la pluie.

Le samedi, le soleil était au rendez-vous pour la randonnée pédestre, qui a attiré de nombreux marcheurs ravis de découvrir ou redécouvrir les alentours du village. Le repas chasseur, servi à midi, a régalé les convives. En soirée, l'apéritif et le repas animés par la banda d'Estang, La PITCHOURI, ont rassemblé une foule joyeuse et festive.



Le concours de quilles

Le concours de quilles a également connu un beau succès avec la participation de sept équipes, tandis que la première course de caisses à savon a enthousiasmé un large public, curieux et admiratif des prouesses des pilotes.



La course de caisses à savon

La vie associative

Le dimanche, malgré un temps plus maussade, les habitants de Caupenne se sont mobilisés en nombre à l'invitation de la municipalité. Plus de 260 convives ont partagé l'apéritif et le repas, agrémentés par les chants et musiques du groupe de troubadours PIRORESTRA, pour conclure ces trois jours de fête dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Le groupe Pirochestra et les Caupennois à table

Pour les 20 ans du Comité des Fêtes, ces célébrations ont été un véritable succès, témoignant de l'énergie et du dynamisme de ce jeune comité.

Les fêtes n'auraient pas été possibles sans l'implication précieuse et la bonne humeur de tous les bénévoles du village. Qu'ils soient sur le terrain, en cuisine, à la logistique ou à l'animation, leur engagement a été le moteur de ces trois jours de réussite.

Envie de participer à cette belle aventure et de contribuer à faire vivre les fêtes de notre village ? Le Comité des Fêtes recrute ! N'hésitez pas à nous rejoindre pour préparer ensemble les festivités de l'année prochaine. Plus on est de fous, plus on rit !

Contacts :

Emma Guichebarou 06.44.36.68.54

Axel Lassis 06.74.20.58.47

- **Le Foyer Rural**



La vie associative

LA SOIRÉE MOULES FRITES :

Notre soirée a eu lieu le samedi 14 juin à partir de 20 heures. Les 138 personnes présentes se sont régalingées avec les moules accompagnées de frites, fromage et tarte. Nous avons fait le choix de manger sous les platanes pour permettre à tous les convives d'apprécier l'animation assurée par l'excellent groupe LE BRIO.

LE VIDE-GRENIERS :

Le dimanche 14 septembre, chineurs et promeneurs avaient le choix pour espérer trouver l'objet recherché avec 70 exposants répartis de la salle Luis Ocaña à l'église. Comme tous les ans, nos grillades du midi ont connu une forte affluence.

Cette journée est très appréciée par les habitants de notre commune.

LES QUILLES :

Le concours challenge en équipes du dimanche 20 juillet a connu une bonne fréquentation avec 43 équipes.

Le Trophée Francis Claverie s'est déroulé en nocturne, le vendredi 5 septembre avec uniquement 8 équipes.

Le samedi 23 août, les 4 équipes de Caupenne ont participé au Critérium National de Quilles Gasconnes à Marciac qui en rassemblait 69. Elles ont brillamment représenté notre association, 1 équipe s'est inclinée en quart de finale complémentaire, 1 en demi-finale complémentaire et les 2 autres ont terminé à la 1^{ère} et 2^{ème} place de la consolante, félicitations à tous nos licenciés.

LES SOIRÉES PASSE TEMPS

Comme l'année précédente, la salle des associations était ouverte le dernier samedi de chaque mois à partir de 20h30 avec divers jeux de société et de cartes à disposition. Nous constatons avec regret que peu de personnes ont répondu à notre initiative. Il n'y aura donc pas de soirée fin décembre ni fin janvier ; lors de notre assemblée générale nous déciderons d'éventuelles reprises.

LA GYM :

Les séances de gymnastique se déroulent dans une très bonne ambiance le lundi de 19h à 20h (gym entretien) et de 20h15 à 21h (gainage). Le nombre de participantes et de participants est toujours identique.

NOS PROJETS POUR L'ANNÉE 2026 :

- Assemblée Générale le samedi 31 janvier
- Soirée Repas le samedi 13 juin
- Vide Grenier le dimanche 13 septembre
- Concours de Quilles (calendrier non établi à ce jour)

Le Foyer Rural récupère les bouchons en plastique et en liège.

Vous pouvez les déposer dans la Salle des Associations lors des manifestations ou contacter Carole AURENSAN au 06.87.77.30.66.

La vie associative

- Les bouchons et couvercles en plastique acceptés sont les bouchons de boissons (eau, lait, soda, jus de fruits, compotes...), de produits ménagers et d'hygiène, les couvercles (beurre, crème, fromage, glaces).
- Les bouchons en liège sont également récupérés pour la recherche contre le cancer.

Si vous souhaitez des renseignements sur l'association, n'hésitez pas à contacter la Présidente et responsable gym Ludivine LASSIS tel.06.87.92.27.34

Vous pouvez retrouver les actualités de l'association sur Facebook :

Foyer Rural Caupenne d'Armagnac

• Le Réveil Caupennois

L'année 2025 a débuté par l'assemblée générale qui s'est tenue le 25 janvier 2025. L'occasion pour les adhérents d'avoir les comptes rendus d'activités, financiers et les projets de l'association.

C'est également l'occasion de renouveler les cartes d'adhésion. A l'issue de la réunion un repas était partagé au restaurant Solenca à Nogaro. Le rapport menu/prix n'était pas tellement en accord !

Par contre, le 29 mars, en association avec les anciens pêcheurs de Caupenne, nous avons savouré un excellent repas.

Le samedi 5 avril, nous avons accueilli la Dictée par interclubs. Peu de candidats (9 mais pas de Caupennois). Cependant, une adhérente du club de Panjas a été sélectionnée pour la dictée régionale qui s'est déroulée à Savignac dans l'Aveyron au mois d'octobre.

Le 16 avril, en co-organisation avec les clubs de Panjas, Estang et Monguilhem, nous avons fait une sortie à La Ferme de Lafitte à Montgaillard (47). Le matin à l'arrivée, nous sommes attendus à la Ferme pour un casse-croûte qui permet une dégustation de leurs produits puis passage à la boutique. Nous reprenons le bus vers Vianne où nous retrouvons un guide pour visiter la bastide. Nous nous rendons ensuite à la Salle Jourdain de Lisle toujours à Vianne où nous attend un bon repas animé par Michel Etcheverry.

Le 15 mai, rencontre de belote de l'interclubs. 20 équipes ont participé dans une ambiance sympathique.

Un repas avant la trêve estivale a eu lieu le 10 juillet à midi, regroupant une trentaine d'adhérents et l'après-midi s'est poursuivi avec les jeux de loto, belote et pétanque.

Un autre repas a été organisé le 23 octobre, mais pas de jeux l'après-midi. Partage d'un moment en toute convivialité.

Pour terminer l'année, un repas est prévu le 18 décembre à midi.

Et bien sûr, nous nous retrouvons le jeudi après-midi tous les 15 jours pour des après-midi « passe temps » : loto, belote,....

Notre but est d'éviter l'isolement des personnes âgées et souvent seules et de maintenir le lien social.

La vie associative

Un regret : quelle que soit l'activité, qu'il n'y ait pas davantage de participants !

Nous invitons les Caupennois à nous rejoindre pour partager avec nous à ces après-midi de jeu, qui peuvent se diversifier s'ils le souhaitent, et profiter de ces moments d'échange et de convivialité.

Nous vous souhaitons à tous une belle fin d'année.

(article rédigé par la présidente de l'association)



Repas à Vianne



un après-midi de belote

• Les Papillons Jaunes



Plusieurs ateliers créatifs, en alternance avec des journées découvertes et une nouveauté avec une séance de yoga une fois par mois animée par Jean-François, ont rythmé l'année 2025.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles adhérentes.

Voici notre activité en détail de cette année écoulée :

- Février : assemblée générale
- Mars : sortie et visite guidée d'Aire sur Adour et de son église Sainte Quitterie ; yoga et litho thérapie (Marina)
- Avril : customiser des abat-jours ; yoga et échange de plantes et graines
- Mai : visite et repas à la ferme de la Gioule ; yoga et jeux de mémoire

- Juin : pique nique au lac du Houga et déguisement : à chacune son chapeau ; yoga et atelier mémoire
- Septembre : forum des associations à Nogaro ; création d'un calendrier (2026) ; reprise du yoga
- Octobre : visite guidée de l'Abbaye de Flaran ; yoga et mise en place du projet de la crèche
- Novembre : dessins et peinture de la crèche et confection d'étoiles
- Décembre : restaurant offert par l'association

Vous êtes tous invités à venir contempler la crèche, nouvelle version 2025, imaginée, dessinée, conçue, créée et peinte par les adhérents de l'association « Les Papillons Jaunes » !



• La Société de chasse

La saison de chasse 2024-2025 aura commencé sur les chapeaux de roues. Au total plus de 40 cartes vendues !

Chasses individuelles et collectives ont été fructueuses : une trentaine de chevreuils ont été prélevés grâce à la meute de Brunos du Jura de Christian Lefaix, et autant de sangliers avec la meute de Briquets de Pays de Claude Lassis. Nous remercions les communes voisines pour leur bonne entente et l'envoi des renforts d'effectifs ainsi que notre boucher Jean Claude Desjeans et ses acolytes caupennois réguliers, notamment Guy Saint Germain et Claude Monguilhem. La saison s'est clôturée, avec brio, par le traditionnel banquet du premier week-end de mars.

Les personnes souhaitant participer aux battues peuvent s'inscrire par SMS au 06 30 25 19 69.

Un dernier remerciement est adressé à la commune pour ses aménagements nous permettant de nous réunir dans de meilleures conditions.

La Société de chasse de Caupenne vous adresse ses meilleurs vœux et vous souhaite de belles fêtes de fin d'année 2025.

Adichatz et au plaisir de se rencontrer dans notre belle campagne caupennoise !

Qui sont ces Caupennois ?

Philippe DUPOUY

Philippe, né en 1958 au quartier d'Espagnet à Caupenne d'Armagnac, et Laurence, arrière petite fille de potier béarnais, village de Garos, habitent au n°3 route de Jouanelle. Dans leur dépendance, Philippe a son atelier de poterie et exerce ce métier depuis 1975, apprenti à la poterie dirigée par M. Jean-Pierre Bezerra au quartier du Loc, à Caupenne d'Armagnac.



2016 : les finalistes reçus par François Hollande à l'Élysée, Paris

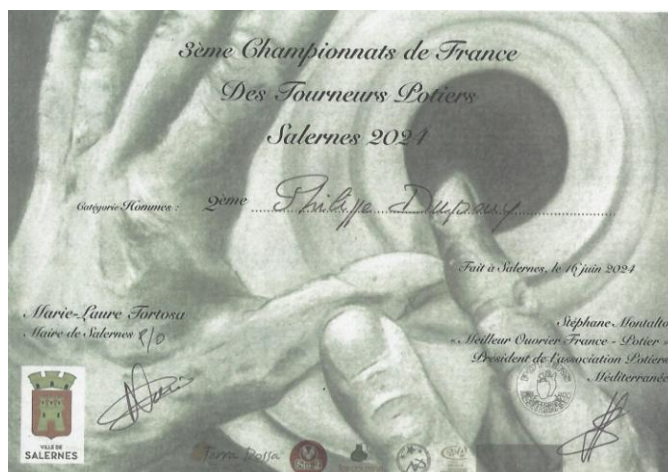
Philippe vit de sa passion depuis très longtemps mais ne pensait pas qu'un jour, il ferait des concours nationaux ou même des championnats européens.

Tout commence en 2016, lors des Olympiades des Métiers à Bordeaux, où 35 pays et 685 candidats concourent dans 48 métiers représentant tous les secteurs économiques. Philippe était le seul à concourir en poterie et il finit 4^{ème} meilleur ouvrier, à 84 centièmes du 3^{ème}.

Suite à cela, le Comité Organisateur des Abilympics France décide de présenter 3 candidats en poterie, dont Philippe, au concours du Meilleur Ouvrier de France qui se déroule sur deux ans (2017 et 2018) à Aubagne, à l'Ecole de la Céramique. En 2017, l'épreuve consiste à faire 10 œuvres avec 10 techniques différentes. Sur les trois candidats, Philippe est le seul à concourir en 2018 pour la finale. Le cahier des charges de la finale est de réaliser deux pièces de 75 kg, de style Médicis. Philippe réalise deux tables basses mais malheureusement, pour des raisons de santé, il ne pourra pas présenter ses œuvres qu'il devait amener par ses propres moyens à Aubagne.

En 2022, inspiré des Championnats du Monde des Tourneurs Potiers organisés depuis une quarantaine d'années à Faenza en Italie, et du Concours international des Tourneurs organisé à Aubagne lors de la Biennale de Céramique Argilla, sur une proposition de Stéphane Montalto, de Menton, « Meilleur Ouvrier France Potier en 2008 », l'association « Potiers Méditerranée » organise le 1^{er} championnat de France Potiers des Tourneurs Potiers à Menton et demande à Philippe d'y participer. Pour des raisons de logistique, trop compliqué pour Philippe de se rendre à ce championnat.

Mais Philippe ne compte pas en rester là, il se décide donc à concourir les 15 et 16 juin 2024 au 3^{ème} championnat de France qui se déroule à Salernes, dans le Var. Ses talents ont parlé et il est sacré vice champion de France.



Qui sont ces Caupennois ?



Philippe lors de l'épreuve et lors de la remise des prix du 3^{ème} championnat de France à Salernes

Puis en 2025, Philippe, très motivé, repart à l'assaut. Il participe au 3^{ème} Concours International des Tourneurs Potiers qui se sont déroulés les 31 mai et 1^{er} juin à Menton. Sur une quarantaine de candidats, il finit 7^{ème} après avoir battu plus de 25 participants de pays différents (Amérique, Russie, Kazakhstan, Japon, Hongrie, Italie, etc.)

Les 9 et 10 août 2025, la ville d'Aubagne, lors du Festival de la Céramique Argilla, organise avec l'association Potiers Méditerranée de Menton, et le soutien de l'Ecole de Céramique d'Aubagne, les 1ers Championnats d'Europe, et les 4èmes Championnats de France des Tourneurs Potiers. Ces championnats sont orchestrés par Stéphane Montalto, en charge de l'organisation et de l'animation du concours. Ce festival, de grande ampleur, a rassemblé quelques 200 exposants potiers et céramistes de 17 nationalités.

Philippe fonce car il y a un italien entre autre, 2 fois champion du monde et 6 fois second, qu'il aimerait battre.

Chaque championnat comporte 2 concours : 1 concours artistique, et 1 concours technique.

L'épreuve artistique qui s'est déroulée le samedi 9 août 2025 consistait à réaliser par la technique du tournage une œuvre de pièce unique, de création originale et artistique, dans un temps imparti de 20', puis les tourneurs devaient par modelage terminer leur œuvre sur les tables mises à leur disposition, avec 20' de temps supplémentaires, le tout avec 6 kg d'argile.

La 1ère épreuve technique consistait à réaliser l'œuf le plus gros possible avec 6 kg d'argile et des mesures bien déterminées.

La 2ème épreuve technique consistait avec 6 kg d'argile fournie, de réaliser de forme libre, la coupe la plus large possible.

Suite à ces épreuves, Philippe est ravi d'avoir participé et de battre un sacré champion dans l'épreuve artistique.



Les participants du 1^{er} championnat d'Europe des tourneurs potiers, le 9 août, lors de la biennale Argilla, à Aubagne (Philippe au centre)



Philippe, lors de la 1^{ère} épreuve technique

Qui sont ces Caupennois ?

Les résultats de Philippe :

- Au 4ème Championnat de France des Tourneurs Potiers :
 - 1^{er} à l'épreuve artistique
 - 2^{ème} en équipe duo, avec une jeune (Lucie KERN)
- Au 1er Championnat d'Europe des Tourneurs Potiers :
 - 1^{er} à l'épreuve artistique
 - 2^{ème} par équipe à l'épreuve technique



Philippe et son œuvre artistique



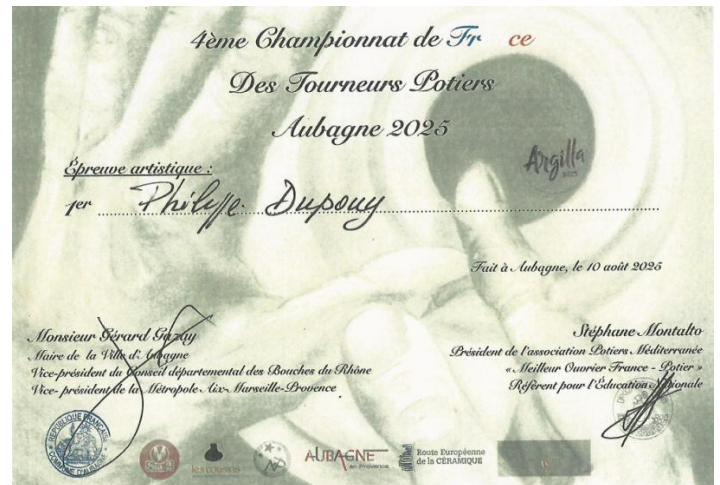
Les trois primés de l'épreuve artistique du 1^{er} championnat d'Europe



Philippe avec Lucie Kern



Philippe avec Stéphane Montalto



Les diplômes de Philippe

Outre les concours, Philippe participe à de nombreux marchés potiers sur toute la France.



Etat civil

Naissances

VIEIRA Valentin né le 7 avril 2025

MUSSET Roméo, Jérôme, Léon né le 19 août 2025

Mariages

Karine BERTOZZI et Francis CLAVERIE le 03 mai 2025

Décès

ANTOINE Jacques, Louis

BEZERRA Paulette

BRILLON Joëlle, Marguerite, Louise

CLAVÉ Odette

LABORDE Pierre

LASSIS Jean-Michel

PAVAN Loïc

SCHERRER Michelle

Bonne Année!





MAIRIE

75 Route de Caupenne
Le Village
32110 Caupenne-d'Armagnac

Contact

Téléphone : +33 5 62 09 02 81

Télécopie : +33 5 62 69 08 54

Courriel : mairie.caupenne-armagnac@wanadoo.fr

Site internet : <https://caupennedarmagnac.fr>

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Mardi : de 14h00 à 18h00

Le Mercredi : de 14h00 à 16h00

Du Jeudi au Vendredi : de 14h00 à 18h00



*Élaboration par le Conseil Municipal et plus
particulièrement par la commission communication
et information : Maïe Fior, Josiane Ortéga et Armand Voyer*